

La Roche-en-Ardenne

Calendrier 2026

Collectes des déchets

**Il y a plus simple
pour ne pas rater
la prochaine collecte !**



Téléchargez gratuitement l'app Recycle!



- Toujours avoir le calendrier de collecte à portée de main
- Recevoir les rappels de collecte
- Tout savoir sur le tri des déchets
- Connaître la localisation des bulles verre et des recyparcs



GUIDE DU TRI

Vous avez encore
des doutes sur le tri,
consultez trionsmieux.be



Triez les emballages PMC

Uniquement en porte-à-porte, via le sac PMC



Emballages en Plastique

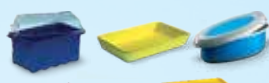


Bouteilles

Flacons



Pots



Barquettes et ravers



Tubes



Films



Sacs et sachets



Capsules de boissons
(café...)



Emballages Métalliques



Canettes et
boîtes de conserve



Barquettes
et ravers



Aérosols



Couvercles, bouchons
et capsules



Capsules de boissons
(café...)



Cartons à boissons



Lait, jus de fruits, crème fraîche, passata...

INTERDITS DANS LES PMC

- ✗ Les batteries et piles
- ✗ Les bonbonnes de gaz
- ✗ Les emballages d'huile de moteur et de lubrifiants, carburants, pesticides, colles, peintures et vernis, tubes de silicone
- ✗ Les emballages avec bouchon de sécurité enfant « pousser-tourner »
- ✗ Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants



- ✗ Les appareils élect(ron)iques (vapes, smartphones, ...)



- ✗ Les bidons d'une contenance supérieure à 8 litres
- ✗ Gros objets en plastique



- ✗ La frigolite en billes



- ✗ Objets divers non recyclables : jouets, feutres, bottes, sandales



Déchets
dangereux



Déchets
électroniques



Plastiques
rigides



Frigolite



Sac gris ou
côté gris du duobac



Pour un bon recyclage



Égouttez et videz
bien tous
les emballages.



Aplatissez
les bouteilles et
remettez le bouchon.



Enlevez le film en
plastique de la barquette
et jetez-les séparément
dans le sac PMC.



Retirez les films
en plastique qui
recouvrent l'entièreté
des bouteilles et jetez-
les séparément dans le
sac PMC.

Triez le verre



Dans les bulles
ou au recyclage



Bouteilles, bocaux et flacons en verre



Verre incolore



Verre coloré

Pour un bon recyclage



- Séparez le verre incolore du verre coloré.
- Videz bien.



- Ne jetez ni couvercle, ni bouchon dans les bulles.
- Ne laissez rien traîner autour des bulles à verre !
- Les dépôts clandestins sont passibles de sanctions.

INTERDITS DANS LES BULLES À VERRE



Terre cuite



Opaline et cristal



Porcelaine,
céramique

Sac gris
ou côté gris
du duobac



Verre résistant aux hautes
températures (plats au four)



Toutes les ampoules



Déchets
électroniques



Vitres, miroirs

Verre
plat



Triez les papiers-cartons



En porte-à-porte ou
séparément au recyclage



Papiers-Cartons



Papiers



Cartons

Pour un bon recyclage



- Dépliez et aplatissez les boîtes en carton.
- Enlevez les éléments en plastique.
- Placez-les dans des sacs en papier ou des caisses en carton sans ficelle.
- Retirez le plastique entourant les revues.
- Pour le recyclage, séparez les papiers et les cartons.

INTERDITS DANS LES PAPIERS-CARTONS



Photos



Aluminium



Papier peint

Sac gris ou côté gris
du duobac



Papier et carton
sale ou gras



Essuie-tout

Sac bio ou côté
vert du duobac



Triez les déchets dangereux et électroniques

Au recyclage



Déchets dangereux



Petites bonbonnes
de gaz (butane)



Piles
et batteries



Peintures

La sécurité avant tout !



Ne jetez pas d'électroménagers ou de piles dans les autres filières. Ils peuvent provoquer des incendies. Déposez-les dans la filière adéquate. Au besoin, questionnez votre préposé.

Déchets électroniques



Petits électros
(GSM, casques audio,
vapes...)



Toutes
les ampoules



Cartouches
d'encre et toners

INTERDITS AU RECYPARC



Médicaments périmés
retirés de leur emballage



Pharmacie



Déchets dangereux issus
d'une activité professionnelle



Repreneur
agréé



Triez les déchets organiques

Uniquement en porte-à-porte, collecte séparée (sac bio ou duobac)

Compartment vert du duobac / Sac communal biodégradable



Déchets biodégradables



Restes de repas



Marc de café et sachets de thé en papier



Fleurs fanées et petits déchets de jardin



Épluchures



Coquilles d'œufs, de noix...



Essuie-tout, papiers gras, serviettes en papier

Pour plus de confort chez vous



- Séparez les emballages (barquettes, films en plastique, bocaux...) des aliments périssables.
- Pour limiter les problèmes d'odeur et d'humidité, emballez la matière organique dans des sacs à pain ou du papier journal.
- Laissez circuler l'air autour du sac biodégradable.
- N'utilisez le sac biodégradable que maximum 2 semaines avant de le mettre à la collecte.

INTERDITS DANS LES DÉCHETS ORGANIQUES



Zéro plastique dans les déchets organiques !

Pour la qualité du compost, merci de ne pas utiliser de sachets en plastique et de veiller à la qualité du tri.



Langes, lingettes

Sac gris ou côté gris du duobac



Capsules de boissons

Sac PMC



Triez les déchets résiduels

Uniquement en porte-à-porte, collecte séparée (sac résiduel ou duobac)

Compartment gris du duobac / Sac communal



Déchets non recyclables et non dangereux



Papier aluminium



Objets divers non recyclables : jouets, bics, bottes, sandales...



Langes, serviettes hygiéniques, cotons-tiges, plaquettes vides de médicaments, brosses à dents,...



Poussières, sacs d'aspirateur, cendres refroidies, litières non biodégradables...



Vaisselle cassée,...

Pour une collecte sans soucis

Pour les sacs :



- Les déchets ne peuvent pas être préemballés dans des sacs opaques.
 - Le poids des sacs ne peut dépasser 20 kilos.
 - Les objets coupants ou pointus doivent obligatoirement être emballés.
- Pour les duobacs :
- Les déchets ne peuvent pas être emballés dans des sacs opaques.
 - Le couvercle doit être fermé.
 - Ne pas tasser les déchets, ils risquent de rester coincés et de casser la cloison.
 - Ne pas déplacer la cloison intérieure, elle doit rester en place.

INTERDITS DANS LES DÉCHETS RÉSIDUELS



Sac PMC



Déchets dangereux



Déchets électroniques



VOS COLLECTES



Respectez les consignes

- Triez correctement vos déchets (voir pages précédentes, www.idelux.be ou www.trionsmieux.be).
- Utilisez uniquement les duobacs / sacs bio et résiduels communaux et les sacs PMC « IDELUX Environnement ».
- Placez vos papiers-cartons dans des caisses en carton ou des sacs en papier.
- Sortez vos déchets entre 20 h la veille et 5 h le jour de la collecte.
- Déposez-les en bordure de voirie devant votre habitation.
Votre rue est en travaux ? Déposez vos déchets à la limite du chantier afin qu'ils soient accessibles au camion de collecte.
- Évitez qu'ils ne gênent la circulation ou qu'ils ne se dispersent sur la voirie. Si nécessaire, rassemblez-les et reconditionnez-les correctement.
- Vos déchets doivent être bien visibles. Il est donc interdit de mettre les sacs dans une poubelle fermée. Vous pouvez néanmoins les protéger en respectant certaines règles (www.idelux.be).

Que faire quand vos déchets n'ont pas été collectés ?

1. **Vérifiez votre calendrier.** Vérifiez si le jour de collecte est correct, en fonction du type de déchets à collecter et de votre adresse, et si vous avez bien sorti vos déchets pour 5 h du matin.
2. **Vérifiez les normes de conditionnement** car seuls les sacs/duobacs conformes peuvent être collectés.
3. **Vérifiez les consignes de tri.** Le tri des déchets est régulièrement contrôlé. En cas d'erreurs, vos déchets sont laissés sur place afin que vous puissiez en rectifier le tri et les ressortir correctement triés à la prochaine collecte.
4. **Contactez IDELUX Environnement.** Si les 3 premières questions n'ont pas apporté de solution, complétez le formulaire en ligne (www.idelux.be > Les collectes en porte-à-porte) ou appelez IDELUX au 063 231 987, du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Des problèmes techniques, conditions climatiques difficiles, grèves... peuvent retarder ou empêcher les collectes. Les équipes tâchent toujours d'assurer la collecte au maximum et cela jusqu'au lendemain en fin de journée (± 18 h). Si après cette période, vos déchets sont encore là, soyez compréhensif : rentrez-les pour qu'ils n'encombrent pas la voirie et ressortez-les à la collecte suivante.

Infos collectes

Déchets organiques et déchets résiduels	PMC (emballages en plastique, emballages en métal, cartons à boissons)	Papiers et cartons	Encombrants
Chaque semaine	Toutes les 2 semaines	6 fois par an	2 fois par an
Collecte séparée en sacs bio et résiduels de votre commune	Collecte en sacs PMC « IDELUX Environnement » (3 € le rouleau de 20 sacs)	Collecte dans des sacs en papier ou des caisses en carton sans ficelle	Collecte sur inscription uniquement durant les périodes renseignées (voir page 6)
	* Jours fériés : Sacs PMC exceptionnellement acceptés au recyclage autorisé le jour d'ouverture qui précède et celui qui suit le férié. 	Les jeudis 8 janvier, 5 mars, 7 mai, 9 juillet, 10 septembre, 5 novembre 	

Zone 1

Borzée, Buisson, Floumont, Herlinval, Hubermont, La Roche (ville), Lohan, Maboge, Mousny, Nisramont, Ortho, Roupage, Thimont, Vecpré, Villez, Warempage



Les lundis
Lundis fériés :
collecte décalée d'un jour



Les mercredis*,
semaines paires

Zone 2

Beausaint, Bérismenil, Cielle, Halleux, Hives, Lavaux, Mierchamps, Petit Halleux, Ronchampay, Ronchamps, Samrée, Vecmont



Les mardis
Lundis ou mardis fériés :
collecte décalée d'un jour



Les jeudis*,
semaines paires



www.idelux.be
> Déchets
> Les collectes en porte-à-porte

VOS ENCOMBRANTS SUR INSCRIPTION



Comment vous inscrire ?

Pour rappel, l'inscription est obligatoire.

- Renseignez vos coordonnées (nom, adresse et zone de collecte).
 - Listez les encombrants à collecter (un conseil, préparez votre liste à l'avance).
- La date de collecte vous sera communiquée après votre inscription.

Inscription obligatoire auprès de votre commune

par mail à **population@la-roche-en-ardenne.be** ou par tél. au **+32 84 41 12 39**
du **13/04 au 17/04** et du **05/10 au 09/10**

Encombrants autorisés



Les encombrants sont des déchets de plus de 40 cm, non dangereux et non recyclables, trop lourds ou trop grands pour être placés dans le duobac ou le sac résiduel. Les encombrants dépassant 2,50 m ne sont pas acceptés à la collecte.

Sont uniquement acceptés (2 m³ maximum par ménage et par collecte) :

- déchets électroniques de grande taille débarrassés de leur contenu (four, frigo, télévision, machine à laver...)
- encombrants combustibles (canapé, valise, moquette, linoléum, papier peint...)
- encombrants en bois (palette, meuble démonté sans vitre/miroir, planche, piquet...)
- encombrants en plastique rigide (toboggan, grosse baignoire, gros jouet...)
- encombrants métalliques (sommier, tôle, barbecue vide, clôture...)
- matelas

Déchets refusés



Les déchets suivants ne sont pas autorisés à la collecte et doivent être apportés au recyclage : petits électros (grille-pain, sèche-cheveux...), verre plat (vitre, miroir...), inertes (brique, ciment durci, vaisselle cassée...), PVC rigide (lambris, tuyau), plâtre (plaque), pneus, déchets verts (pelouse, branches...), déchets dangereux et toxiques (peinture...), encombrants non combustibles (torchis, laine isolante, panneau d'isolation...) et encombrants issus d'activités professionnelles.

Les déchets destinés aux autres collectes en porte-à-porte sont également refusés : déchets organiques et résiduels, emballages en plastique, métalliques et cartons à boissons (sacs PMC), papiers et cartons et bouteilles et bocaux en verre.

**Un frigo mal recyclé est une réelle
menace pour l'environnement.**

Rapportez-le [au recyclage](#).



VOTRE RECYPARC

Le recyparc, aussi pour les objets en bon état.

Toute l'année : objets en bon état et matériaux de construction (projet pilote sur certains recyparcs)

Samedi 18 avril 2026 : vélos en bon état

Samedi 10 octobre 2026 : jouets en bon état

Coordonnées et horaires

Rue Navepyre, 1 à 6983 La Roche-en-Ardenne - **084 43 30 16**

Horaire d'ouverture :

- du mardi au vendredi, de **10 h 30 à 18 h**
- le samedi, de **9 h à 18 h**

Venez au plus tard 15 minutes avant la fermeture.

Dates de fermeture 2026 :

Les recyparcs seront fermés **tous les dimanches et lundis** ainsi que les **jours suivants** :

Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Je. 1 ^{er} Ve. 2		Je. 12		Ve. 1 ^{er} Je. 14	Je. 11	Ma. 21	Ve. 14 Sa. 15		Je. 8	Me. 11	Ve. 18 Je. 24 Ve. 25 Sa. 26 Je. 31

Accès gratuit

- pour les ménages des communes de la zone IDELUX Environnement ;
- pour les seconds résidents, moyennant autorisation ;
- pour les professionnels et les associations munis de leur QR code, le dépôt, uniquement en lot homogène, des déchets soumis à obligation de reprise (papier, carton, verre...).

Préparez votre visite

- Triez préalablement vos déchets chez vous. Vous gagnerez du temps et fluidifierez le trafic sur le recyparc.
- Dépliez les caisses en carton et démontez les meubles en bois.
- Bâchez ou arrimez le contenu de votre remorque.
- Prenez vos propres outils (pelle, fourche et brosse).

Déchets acceptés au recyparc

- Amiante (asbeste-ciment)
- Bois
- Déchets dangereux
- Déchets électroniques
- Déchets verts
- Encombrants combustibles
- Encombrants non combustibles
- Enroulables
- Films en plastique des professionnels
- Frigolite
- Huiles et graisses de friture
- Huiles moteur
- Inertes
- Liège (panneaux et bouchons)
- Matelas
- Métaux
- Panneaux photovoltaïques
- Papiers-cartons
- Piles et batteries
- Plastiques rigides
- Plâtre
- Pneus
- PVC rigide
- Textiles
- Verre (bouteilles et bocaux)
- Verre plat

Plus d'infos ?



www.idelux.be

> Déchets

> Les recyparcs

Retrouvez toutes les infos
sur nos filières via le
« Guide pratique du tri des déchets »
sur www.idelux.be



Au recyparc, vous pouvez
vous débarrasser gratuitement
de votre vieux matelas.



A large pink balloon is positioned in the upper left, and a green cactus with many white spines is in the lower center. The background is a light grey gradient.

TOUT NE VA PAS AVEC TOUT.

75 %
des citoyens
trient
correctement.
Et vous ?

Ne pas trier, c'est interdit. Cela a aussi un coût pour la collectivité et pour notre environnement. Notre souhait pour 2026 ?
Que chacun trie ses déchets. Merci à vous et meilleurs vœux !

Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis

**Zone
1**

**Zone
2**

JANVIER

Congés scolaires

JEUDI	1			Nouvel an - Recyparcs fermés	SEM 1
VENDREDI	2			Recyparcs fermés	
SAMEDI	3				
DIMANCHE	4				
LUNDI	5				SEM 2
MARDI	6				
MERCREDI	7				
JEUDI	8				
VENDREDI	9				
SAMEDI	10				
DIMANCHE	11				
LUNDI	12				SEM 3
MARDI	13				
MERCREDI	14				
JEUDI	15				
VENDREDI	16				
SAMEDI	17				
DIMANCHE	18				
LUNDI	19				SEM 4
MARDI	20				
MERCREDI	21				
JEUDI	22				
VENDREDI	23				
SAMEDI	24				
DIMANCHE	25				
LUNDI	26				SEM 5
MARDI	27				
MERCREDI	28				
JEUDI	29				
VENDREDI	30				
SAMEDI	31				



Sac bio et
sac résiduel



Sac PMC



Papiers / Cartons



Encombrants, sur
inscription uniquement

TOUT NE VA PAS AVEC TOUT.



Les **smartphones**
cassés vont dans les
déchets électroniques
au **recyparc**.



Les batteries intégrées aux électros peuvent s'enflammer et provoquer des incendies ! Ne les jetez jamais dans le sac PMC, ni dans les déchets résiduels ou les encombrants.

Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis

**Zone
1**

**Zone
2**

FÉVRIER

DIMANCHE	1				
LUNDI	2				SEM 6
MARDI	3				
MERCREDI	4				
JEUDI	5				
VENDREDI	6				
SAMEDI	7				
DIMANCHE	8				
LUNDI	9				SEM 7
MARDI	10				
MERCREDI	11				
JEUDI	12				
VENDREDI	13				
SAMEDI	14				
DIMANCHE	15				
LUNDI	16				SEM 8
MARDI	17			Mardi gras	
MERCREDI	18				
JEUDI	19				
VENDREDI	20				
SAMEDI	21				
DIMANCHE	22				
LUNDI	23				SEM 9
MARDI	24				
MERCREDI	25				
JEUDI	26				
VENDREDI	27				
SAMEDI	28				

Congés scolaires

Congés scolaires



TOUT NE VA PAS AVEC TOUT.



Les **seringues**
vont dans les
déchets dangereux
au **recyparc**.



Déposez-les dans un récipient en verre ou en plastique rigide et refermez-le soigneusement pour éviter tout risque d'accident.



Zone 1

Zone 2



La vache, 5 heures du matin.
Ça fait tôt !



Ne vous fiez pas à
vos habitudes.
Sortez vos déchets
entre **20 h la veille**
et **5 h le jour**
de la collecte.



Le camion peut passer plus tôt ou plus tard selon le côté de la route ou selon les circonstances (conditions climatiques, travaux, renforts...).

Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis

**Zone
1**

**Zone
2**

AVRIL

	MERCREDI	1			
	JEUDI	2			
	VENDREDI	3			
	SAMEDI	4			
	DIMANCHE	5			Pâques
Février	LUNDI	6			Lundi de Pâques
	MARDI	7	 ↓		
	MERCREDI	8		 ↓	
	JEUDI	9			
	VENDREDI	10			
	SAMEDI	11			
	DIMANCHE	12			
	LUNDI	13			
	MARDI	14			
	MERCREDI	15			
	JEUDI	16			
	VENDREDI	17			
	SAMEDI	18			
	DIMANCHE	19			
	LUNDI	20			
	MARDI	21			
	MERCREDI	22			
	JEUDI	23			
	VENDREDI	24			
	SAMEDI	25			
	DIMANCHE	26			
Congés scolaires	LUNDI	27			
	MARDI	28			
	MERCREDI	29			
	JEUDI	30			

SEM 15

SEM 16

SEM 17

SEM 18

📞
Période d'inscription
encombrants,
voir page 6
📞

Collecte de vélos en bon état au recyparc



TOUT NE VA PAS AVEC TOUT.



Les **déchets organiques** vont du côté vert du **duobac**, ou dans le **sac bio**.



Les déchets organiques sont biométhanisés puis compostés pour produire de l'électricité, de la chaleur et du compost. Alors, zéro plastique dans les déchets organiques !

Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis

**Zone
1**

**Zone
2**

MAI

Férié	VENDREDI	1			Fête du travail - Recyparcs fermés	
	SAMEDI	2				
	DIMANCHE	3				
Congés scolaires	LUNDI	4				SEM 19
	MARDI	5				
	MERCREDI	6				
	JEUDI	7				
	VENDREDI	8				
	SAMEDI	9				
	DIMANCHE	10			Fête des mères	
	LUNDI	11				SEM 20
	MARDI	12				
	MERCREDI	13			Sacs PMC exceptionnellement acceptés au recyparc (zone 2)	
	JEUDI	14			Ascension - Recyparcs fermés	
	VENDREDI	15			Sacs PMC exceptionnellement acceptés au recyparc (zone 2)	
	SAMEDI	16				
	DIMANCHE	17				
	LUNDI	18				SEM 21
	MARDI	19				
	MERCREDI	20				
	JEUDI	21				
	VENDREDI	22				
	SAMEDI	23				
	DIMANCHE	24			Pentecôte	
	LUNDI	25			Lundi de Pentecôte	SEM 22
	MARDI	26				
	MERCREDI	27				
	JEUDI	28				
	VENDREDI	29				
	SAMEDI	30				
	DIMANCHE	31				



TOUT NE VA PAS AVEC TOUT.



Les **casques audio** cassés vont dans les déchets électroniques au **recyparc**.



Les batteries des électros peuvent s'enflammer et provoquer des incendies ! Ne les jetez jamais dans le sac PMC, ni dans une poubelle publique, les déchets résiduels ou les encombrants.

Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis

**Zone
1**

**Zone
2**

JUIN

LUNDI	1			SEM 23
MARDI	2			
MERCREDI	3			
JEUDI	4			
VENDREDI	5			
SAMEDI	6			
DIMANCHE	7			
LUNDI	8			SEM 24
MARDI	9			
MERCREDI	10			
JEUDI	11			Recyparcs fermés
VENDREDI	12			
SAMEDI	13			
DIMANCHE	14			Fête des pères
LUNDI	15			SEM 25
MARDI	16			
MERCREDI	17			
JEUDI	18			
VENDREDI	19			
SAMEDI	20			
DIMANCHE	21			
LUNDI	22			SEM 26
MARDI	23			
MERCREDI	24			
JEUDI	25			
VENDREDI	26			
SAMEDI	27			
DIMANCHE	28			SEM 27
LUNDI	29			
MARDI	30			



TOUT NE VA PAS AVEC TOUT.



Les **matelas** vont
au **recyparc** dans
une filière spécifique.



Votre vieux matelas doit être sec et entier
pour être recyclé.



Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis

**Zone
1**

**Zone
2**

JUILLET

	MERCREDI	1			
	JEUDI	2			
	VENDREDI	3			
	SAMEDI	4			
	DIMANCHE	5			
Congés scolaires	LUNDI	6			SEM 28
	MARDI	7			
	MERCREDI	8			
	JEUDI	9			
	VENDREDI	10			
	SAMEDI	11			
	DIMANCHE	12			
Congés scolaires	LUNDI	13			SEM 29
	MARDI	14			
	MERCREDI	15			
	JEUDI	16			
	VENDREDI	17			
	SAMEDI	18			
	DIMANCHE	19			
Congés scolaires	LUNDI	20			SEM 30
	MARDI	21			Fête nationale - Recyparcs fermés
	MERCREDI	22			
	JEUDI	23			
	VENDREDI	24			
	SAMEDI	25			
	DIMANCHE	26			
Congés scolaires	LUNDI	27			SEM 31
	MARDI	28			
	MERCREDI	29			
	JEUDI	30			
	VENDREDI	31			



Il y a plus simple pour arriver à temps au recyparc

Consultez les horaires sur l'app **Recycle!**
et arrivez **15 minutes avant** la fermeture.



Aussi dans l'app Recycle! :

- Localisation des recyparcs proches de chez vous
- Jours de fermeture exceptionnelle
- Notifications en cas d'événements inhabituels
- Consignes de tri
- ...



Recycle!

Les recyparc sont
fermés tous les
dimanches et lundis

**Zone
1**

**Zone
2**

AOÛT

	SAMEDI	1			
	DIMANCHE	2			
Congés scolaires	LUNDI	3			SEM 32
	MARDI	4			
	MERCREDI	5			
	JEUDI	6			
	VENDREDI	7			
	SAMEDI	8			
	DIMANCHE	9			
	LUNDI	10			SEM 33
	MARDI	11			
	MERCREDI	12			
Congés scolaires	JEUDI	13			
	VENDREDI	14			Recyparc fermés
	SAMEDI	15			Assomption - Recyparc fermés
	DIMANCHE	16			
	LUNDI	17			SEM 34
	MARDI	18			
	MERCREDI	19			
	JEUDI	20			
	VENDREDI	21			
	SAMEDI	22			
	DIMANCHE	23			
	LUNDI	24			SEM 35
	MARDI	25			
	MERCREDI	26			
	JEUDI	27			
	VENDREDI	28			
	SAMEDI	29			
	DIMANCHE	30			
	LUNDI	31			SEM 36



TOUT NE VA PAS AVEC TOUT.



Les **barquettes**
en **polystyrène**
vont dans
le **sac PMC**.



Les barquettes en polystyrène ayant contenu des aliments (viande, poisson...) vont dans le sac PMC. À l'inverse, la frigolite en billes va au recyparc. Ô le piège !

Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis

Zone 1
Zone 2

SEPTEMBRE

MARDI	1			
MERCREDI	2			
JEUDI	3			
VENDREDI	4			
SAMEDI	5			
DIMANCHE	6			
LUNDI	7			SEM 37
MARDI	8			
MERCREDI	9			
JEUDI	10			
VENDREDI	11			
SAMEDI	12			
DIMANCHE	13			
LUNDI	14			SEM 38
MARDI	15			
MERCREDI	16			
JEUDI	17			
VENDREDI	18			
SAMEDI	19			
DIMANCHE	20			
LUNDI	21			SEM 39
MARDI	22			
MERCREDI	23			
JEUDI	24			
VENDREDI	25			
SAMEDI	26			
DIMANCHE	27			Fête de la FWB
LUNDI	28			SEM 40
MARDI	29			
MERCREDI	30			



TOUT NE VA PAS AVEC TOUT.



Les blocs de **frigolette**
(billes blanches)
vont au **recyparc**
dans leur filière
spécifique.



Contrairement aux barquettes en polystyrène ayant contenu des aliments, la frigolette ne peut pas être jetée dans le sac PMC. Rapportez-la au recyparc.

Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis

**Zone
1**

**Zone
2**

OCTOBRE

JEUDI	1			
VENDREDI	2			
SAMEDI	3			
DIMANCHE	4			
LUNDI	5			 Période d'inscription encombrants, voir page 6 
MARDI	6			
MERCREDI	7			
JEUDI	8			
VENDREDI	9			
SAMEDI	10			Collecte de jouets en bon état au recyparc
DIMANCHE	11			
LUNDI	12			SEM 42
MARDI	13			
MERCREDI	14			
JEUDI	15			
VENDREDI	16			
SAMEDI	17			
DIMANCHE	18			
LUNDI	19			SEM 43
MARDI	20			
MERCREDI	21			
JEUDI	22			
VENDREDI	23			
SAMEDI	24			
DIMANCHE	25			
LUNDI	26			SEM 44
MARDI	27			
MERCREDI	28			
JEUDI	29			
VENDREDI	30			
SAMEDI	31			

Congés scolaires

Congés scolaires



TOUT NE VA PAS AVEC TOUT.



Les flacons avec l'un de ces 2 **pictos « danger »** ou avec un **bouchon de sécurité** de type « poussez-tournez » vont dans les déchets dangereux au **recyparc**.



Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis

**Zone
1**

**Zone
2**

NOVEMBRE

	DIMANCHE	1			Toussaint	
Congé	LUNDI	2				SEM 45
	MARDI	3				
	MERCREDI	4				
	JEUDI	5				
	VENDREDI	6				
	SAMEDI	7				
	DIMANCHE	8				
	LUNDI	9				SEM 46
	MARDI	10			Sacs PMC exceptionnellement acceptés au recyparc (zone 1)	
Férié	MERCREDI	11			Armistice - Recyparcs fermés	
	JEUDI	12			Sacs PMC exceptionnellement acceptés au recyparc (zone 1)	
	VENDREDI	13				
	SAMEDI	14				
	DIMANCHE	15				
	LUNDI	16				SEM 47
	MARDI	17				
	MERCREDI	18				
	JEUDI	19				
	VENDREDI	20				
	SAMEDI	21				
	DIMANCHE	22				
	LUNDI	23				SEM 48
	MARDI	24				
	MERCREDI	25				
	JEUDI	26				
	VENDREDI	27				
	SAMEDI	28				
	DIMANCHE	29				
	LUNDI	30				SEM 49



**Il y a plus simple pour trouver
la bulle à verre la plus proche**

Téléchargez gratuitement l'app Recycle!



Aussi dans l'app Recycle! :

- Localisation de 741 sites de bulles à verre
- Localisation des points Bebat (piles et batteries)
- Consignes de tri
- ...



Recycle!



Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis

**Zone
1**

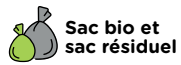
**Zone
2**

DÉCEMBRE

MARDI	1			
MERCREDI	2			
JEUDI	3			
VENDREDI	4			
SAMEDI	5			
DIMANCHE	6			
LUNDI	7			SEM 50
MARDI	8			
MERCREDI	9			
JEUDI	10			
VENDREDI	11			
SAMEDI	12			
DIMANCHE	13			
LUNDI	14			SEM 51
MARDI	15			
MERCREDI	16			
JEUDI	17			
VENDREDI	18			Recyparcs fermés
SAMEDI	19			
DIMANCHE	20			
LUNDI	21			SEM 52
MARDI	22			
MERCREDI	23			
JEUDI	24			Recyparcs fermés
VENDREDI	25			Noël - Recyparcs fermés
SAMEDI	26			Recyparcs fermés
DIMANCHE	27			
LUNDI	28			
MARDI	29			SEM 53
MERCREDI	30			
JEUDI	31			Recyparcs fermés

Congés scolaires

Congés scolaires





L'app Recycle!

Votre calendrier,
et bien plus encore,
toujours en poche !



www.recycleapp.be

À votre service ...

Votre commune

Votre commune organise :

- une collecte des encombrants sur inscription :
population@la-roche-en-ardenne.be | 084 41 12 39
- un ramassage pour les personnes à mobilité réduite :
stephane.tribolet@la-roche-en-ardenne.be | 0495 18 37 36

IDELUX Environnement



www.idelux.be > Déchets

IDELUX répond à vos questions au **063 23 19 87**
du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

- Tapez 1 pour un problème de collecte.
- Tapez 3 pour toute question concernant les recyparcs ou les bulles à verre.
- Tapez 4 pour toute question sur le tri des déchets et nos actions de sensibilisation.

Retrouvez aussi une foule d'infos pratiques et brochures sur www.idelux.be et nos **réseaux sociaux** :



Fost Plus

Fost Plus vous informe sur le tri et le recyclage :
www.trionsmieux.be et www.fostplus.be.



www.trionsmieux.be

Bon à savoir :

que signifie le logo Point Vert ?



Le logo Point Vert sur un emballage indique que l'entreprise qui met le produit sur le marché contribue au financement des collectes sélectives, du tri et du recyclage des emballages ménagers. Il ne dit rien sur la recyclabilité du produit ou de son emballage et ce n'est pas une règle de tri.



Suremballage en vue ?

Pour plus d'informations, consultez le Point de contact Suremballage. C'est ainsi que nous réduisons les déchets ensemble !

